



LE TRAIT D'UNION

Saint-Piat et ses Hameaux

N° 81 – Février 2016

Bulletin Communal d'Information

*Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.
Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site www.saint-piat.fr*

Edito :

Lors des vœux du Maire du 15 janvier 2016 Monsieur Philippe Auffray, Président de notre Communauté de Communes a expliqué les règles du schéma départemental proposé par Monsieur le Préfet.

En même temps que ce trait d'union vous trouverez le journal de la CCTVM « QUOI DE NEUF » dans lequel le Président reprend ces explications.

A l'unanimité le conseil municipal de St Piat a voté, sur la demande de Monsieur le Préfet, en son âme et conscience, pour l'adhésion de la commune au schéma de fusion des 5 communautés de communes.

Nous avons été choqués par le côté « Pol Pot » de l'Agglo, qui avec un compas et une arrogance certaine, avait décidé de notre avenir. Nous avons pris le temps de réfléchir... Et finalement !

Nous avons préféré être assis autour d'une table avec des élus ayant : la même problématique, les mêmes besoins, une population semblable des franges franciliennes, et en conservant notre part de ruralité, plutôt qu'un strapontin au fond d'un hémicycle avec une commune centre.

Certaines communes membres de la CCTVM, sollicitées par l'Agglo avaient projeté, pour des raisons qui leur appartiennent, d'accepter la proposition de Monsieur Gorges, qui ne comportait que de « bonnes raisons ». Nous, nous avons pesé les avantages mais aussi **les inconvénients**. Notre côté rural n'y a pas trouvé son compte, entre autre.

Cette fusion ne sera pas pour autant facile, il y a tant de diversités dans les modes de fonctionnement à ajuster ! Ce qui me rassure aujourd'hui, après avoir déjà travaillé avec nos futurs partenaires, c'est le consensus qui ressort sur des sujets comme l'enfance jeunesse, la piscine, la patinoire, la culture et l'environnement et certainement et prochainement un lycée (la région a mis le projet à l'étude).



C'est aussi le respect de chaque pôle, d'habitudes de vie, de consommation et enfin il ne faut pas l'oublier une capacité financière plus importante permettant de développer des services à la population de plus en plus nécessaires pour nos administrés qui travaillent à 50% en région parisienne.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancement des travaux puisque la Commission départementale a validé le schéma par 30 voix contre 11 le 29 janvier 2016, sans modification.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nous les neufs élus du Conseil Municipal des enfants de Saint-Piat, nous aimons notre village et nous avons envie de le voir vivre par des manifestations que nous organiserons avec les conseillers adultes.

Nous avons choisi cette année, 4 projets que nous vous présentons :

- Concours de maisons et jardins fleuris,
- Concours de photos du village de St-Piat,
- Jardins familiaux,
- Concours de vélos décorés au 14 juillet.

Pour réaliser ces manifestations, nous avons besoin de vous.



CONCOURS DE MAISONS ET JARDINS FLEURIS :

Ce concours est ouvert à tous ceux qui aiment fleurir leur environnement.

En raison de la durée du mandat qui se calque sur le calendrier scolaire, c'est le samedi 2 juillet qu'un jury composé d'enfants et d'adultes élus passera au domicile de tous ceux qui se seront inscrits pour pouvoir, selon des critères définis auparavant, attribuer trois prix qui seront remis officiellement le 14 juillet.

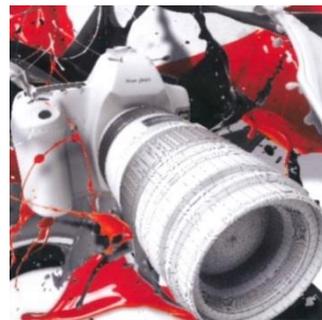
CONCOURS DE PHOTOS DU VILLAGE :

Il s'adresse à tous les habitants de Saint-Piat.

Chacun pourra proposer ses photos. Elles représenteront St-Piat sous tous ses angles, en toute saison, celles que vous avez déjà ou celles que vous ferez d'ici là.

L'exposition aura lieu à la salle des fêtes le week-end des 7 et 8 mai 2016.

Un prix récompensera la meilleure photo.



JARDINS PARTAGES :

C'est la deuxième année que ce projet intéresse les enfants. Nous n'avions pu le mettre en œuvre en 2015.

Si vous n'avez pas de terrain, ou pas suffisamment grand, si vous préférez avoir un potager hors de chez vous, ou si, pour tout autre raison, vous voulez participer à cette expérience, vous pourrez bénéficier d'un terrain déjà recouvert de paille depuis le mois de décembre. Ainsi, l'écosystème se met en marche, les vers de terre font leur travail de labours et la terre reste humide et fertile. La terre sera prête et plus facile à travailler au printemps.

L'esprit du jardin partagé est dans l'entraide et dans la convivialité.

Pour Nils, le jardin partagé c'est : « apprendre les astuces du jardinage avec des gens qui savent bien jardiner, rencontrer des personnes du village que l'on ne connaissait pas avant, choisir les légumes et les fruits à planter, se réunir pour partager des repas fabriqués à partir des légumes du jardin ».

C'est bien la transmission de ce savoir que souhaitent les enfants, mais aussi le respect de l'environnement en pratiquant le jardinage selon les méthodes bio.

CONCOURS DES VELOS DECORES

Ce concours se déroulera sous la forme d'un défilé libre le 14 juillet. Les informations seront données ultérieurement.

Si vous souhaitez participer à l'un ou plusieurs de ces projets, vous devrez retourner le ou les bulletins joints à la mairie avant le 15 mars 2016. Le nombre de réponses pour chacun des projets déterminera la mise en œuvre de l'action.

A savoir

PRISE VEHICULE ELECTRIQUE :

L'accès de cette borne nécessite au préalable que chaque utilisateur de véhicule électrique se connecte sur le site internet du SDE28 www.sde.28.fr afin de solliciter la délivrance d'un badge.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS :

Des démarches, auprès des hautes instances de l'état ont été entreprises afin d'obtenir le DAB sur la Commune. Par ailleurs nous avons comptabilisé 4000 retraits envisagés par la pétition et l'avons fait parvenir aux décideurs concernés.

ROUTES DEPARTEMENTALES :

Le Conseil départemental a pour projet de déclasser certaines routes départementales et par conséquent, transférer l'entretien aux communes « Dur, Dur pour nos finances !... ». C'est une question à discuter avec nos voisins...

Maison de santé pluridisciplinaire :

Le 3 novembre dernier, l'Agence Régionale de Santé a donné un avis favorable pour la construction de l'annexe de la MSP de Maintenon, à Saint-Piat. Depuis nous attendons que Maintenon et les médecins règlent leurs problèmes.

Les jours de collecte sont identiques à ceux de l'année passée, à savoir :

- **La collecte des ordures ménagères aura lieu tous les vendredis ;**
- **La collecte sélective aura lieu les vendredis des semaines impaires.**

Afin de ne pas entraver la circulation routière et piétonne, nous vous invitons à ne sortir les bacs que la veille du jour de la collecte et à les rentrer, au plus tard, en fin de journée après la collecte.

Merci de consulter le guide du tri élaboré par le SIRMACOM pour adopter les bons gestes en la matière. La caractérisation effectuée à l'occasion des collectes de tri sélectif sur notre territoire laisse encore trop souvent apparaître des déchets non conformes : films plastiques, piles, chaussures, pots de peinture....

Il faut savoir qu'un mauvais tri coûte deux fois plus cher à chacun d'entre nous et limite le reversement des recettes issues de la valorisation des déchets, par le SITREVA.

Pourquoi une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

Chacun a pu noter la hausse substantielle de ce prélèvement en recevant l'avis de taxe foncière.

Cette variation est le résultat cumulé de trois facteurs :
 - l'augmentation du coût du marché de collecte ;
 - la hausse du taux de T.V.A. ;
 - l'augmentation de la contribution du Sirmatcom au Sitreva, liée à la baisse des recettes due à la revente d'électricité notamment.

Afin de limiter l'impact de ces éléments pour les années à venir, vos élus se sont engagés dans un vaste programme de recherche d'économies et de recherche de recettes nouvelles.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet du SIRMACOM (www.sirmatcom.fr)

Dans le cadre de la commission environnement de la CCTVM

La journée de nettoyage de printemps aura lieu le dimanche 6 mars 2016.

Les enfants du CME sont partie prenante de cette opération et invitent tous les courageux, amoureux de leur village et de la nature, à participer à cette action.



Comme l'an dernier, le concours du plus gros sac rapporté récompensera l'enfant gagnant, en plantant un nouvel arbre à l'arboretum en y mentionnant son nom.

Le départ se fera à 9 h 30 de la salle de Boever.

Des circuits seront remis aux groupes constitués d'enfants et d'adultes. Le pot de l'amitié sera offert à la fin de la matinée.

TARIFS 2016 :

CONCESSIONS CIMETIERE ET ESPACES FUNERAIRES :

Une petite hausse des tarifs est pratiqués afin de tenir compte des travaux de relèvement des tombes et de l'aménagement du cimetière.

Tombe : Concession trentenaire renouvelable : 300 € la place de 2 m²

Columbarium : concession de 15 ans renouvelable : 510 €

Caveau Urne : concession de 15 ans renouvelable : 300 €

Jardin du souvenir : Dispersion des cendres : taxe de 100 €

LOCATIONS SALLES COMMUNALES :

Salle des fêtes de Saint-Piat :

Soirée privée de la veille 20h au lendemain 6h

	1 ^{er} mai au 30 sep. Tarif été	1 ^{er} oct. au 30 avr. Tarif hiver
Habitant St-Piat	270 €	300 €
Hors commune	520 €	550 €

Week-end complet (jusqu'au dimanche 18h)

	1 ^{er} mai au 30 sep. Tarif été	1 ^{er} oct. au 30 avr. Tarif hiver
Habitant St-Piat	370 €	400 €
Hors commune	620 €	650 €

Location aux professionnels : 1 000 € pour une occupation de 12 heures

Location à la journée (de 9h à 18h)

Utilisation de la salle : 130 €

Utilisation de la cuisine : 50 €

Chauffage en période hiver (01/10 au 30/04) : 50 €

Un supplément de 30 € sera demandé suite à la mise en place de la redevance spéciale obligatoire par le SIRMACOM concernant la gestion des Ordures Ménagères des communes.

Salle Geneviève DE BOEVER :

Journée de 9h à 22h

	1 ^{er} mai au 30 sep. Tarif été	1 ^{er} oct. au 30 avr. Tarif hiver
Habitant St-Piat	100 €	110 €
Hors commune	120 €	140 €

Quant aux modalités de règlement, veuillez-vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie : 0237323020 ou sur le site internet www.saint-piat.fr



Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
de JOUY, St PREST, St PIAT.

Les membres des pêcheurs de l'AAPPMA de JOUY, SAINT PREST, SAINT-PIAT se sont réunis en AG le 31/10/2015 pour faire le bilan de l'année 2015 et procéder à l'élection du nouveau bureau.

En 2015, notre association a délivré 132 permis de pêche, c'est une augmentation par rapport aux 2 années précédentes. Nous rencontrons d'ailleurs de nouveaux pêcheurs au bord de la rivière, ainsi que de jeunes pêcheurs nous leurs souhaitons à tous la bienvenue.

Fin 2014 nous avons procédé au déversement dans l'Eure sur nos 3 communes de poissons Blanc (Gardons) et Carnassiers (Perches, Brochets et Sandres) pour une somme de 2 389 Euros.

Comme chaque année nous avons fait 2 déversements de truites (Arc en Ciel et Truite Fario) à l'occasion de l'ouverture en Mars et de la fête de la pêche en Juin.

Depuis 2012, notre association a déversé plus de 900 kg de poissons, pour une somme supérieure à 5 000 Euros.

Nous prévoyons prochainement un nouvel alevinage de poissons blancs et carnassiers (pour un montant de 1 835 euros), et bien évidemment, des Truites seront déversées en 2016.

C'est en partie grâce à la vente de timbres de pêche que nous pouvons financer ces alevinages, mais encore faut-il que ces Permis soient pris au bar tabac à St Piat « A la Bonne Eure » ou via Internet.

Notre association n'aura aucun retour financier sur un permis de pêche pris en dehors de nos communes.

A cette Assemblée Générale, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau :

Président : Mr POITRIMOLT Guy

Vice-Président : Mr HOUILLIER Christian

Trésorier : Mr THIEUX Thibault

Secrétaire : Mr CRAPEAU Thierry



Nous avons aussi souhaité accueillir dans notre association 5 pêcheurs mineurs, ils participeront aux activités d'alevinage dès 2016.

Amis pêcheurs si vous souhaitez participer aux activités de notre AAPPMA, au développement piscicole de la Rivière, sachez que les portes vous sont grandes ouvertes et que les plus jeunes pêcheurs n'hésitent pas à nous rejoindre.

Nous vous souhaitons à tous de passer de bons moments au bord de l'eau. **Bien amicalement, Guy POITRIMOLT.**



Après une année en sommeil, le Comité des Fêtes de Saint-Piat reprend ses activités avec aux rôles :

Annie BOUILLIE Présidente - Gilles ROBILLARD Vice-président

Elisabeth DREUX Trésorière – Anne-Marie MAGNANI-REBOUX Secrétaire

Toutes les personnes intéressées par l'animation du village ou tout simplement pour donner un coup de main lors des manifestations peuvent rejoindre cette nouvelle équipe et les membres déjà actifs.

Rappel : le Comité des Fêtes loue son barnum pour le week-end

Pour tous renseignements **ANNIE BOUILLIE 06.13.87.47.87**

Festival Musiques et Danses du Monde

Du 29 au 31 juillet 2016

Sa renommée n'est plus à démontrer... Tous les ans depuis 2008 ce festival rassemble de plus en plus d'artistes et de spectateurs. La logistique est très importante et se doit d'être anticipée. Afin de donner un coup de pouce à cette association, il est rappelé que toute aide est la bienvenue pour loger les artistes. N'hésitez pas à contacter l'association « les amis du château » www.amisduchateaudemaintenon.fr ou [Jean Pierre Ronnay](mailto:Jean.Pierre.Ronnay@amisduchateaudemaintenon.fr) ☎ +33 2 37 27 50 55. Vous trouverez joint à ce Trait d'Union un bulletin d'inscription.

Après une année 2015 qui a été marquée - entre autre - par un hommage "théâtralisé" à Collin d'Harleville et à la découverte de la roue du moulin de Saint-Piat, l'association a démarré l'année 2016 par une visite passionnante des Ateliers Loire à Lèves (les vitraux de l'Eglise de Saint-Piat viennent de ces ateliers). Une autre visite sera programmée dans l'année pour répondre aux demandes.

Trois dates importantes à retenir dans les mois qui viennent :

- Tout d'abord l'Assemblée Générale de l'association qui se tiendra le **samedi 5 mars 2016** précédée d'une conférence d'un spécialiste des éperons barrés (Olivier Buschsenshutz), pour nous resituer le Camp de César.
- Ensuite, la **journée des moulins** le **Dimanche 22 mai** prochain avec une exposition sur le patrimoine meunier d'hier et d'aujourd'hui en vallée de l'Eure. Cette journée est préparée avec le concours de jeunes étudiants en BTS du lycée EFRAGIR (Mignières). Elle est organisée en partenariat avec le CUTL de Maintenon, la minoterie Guiard (moulin de "l'Orme Halé"), le conservatoire Meules et Pavés d'Epéron, la Maison de la Beauce.

L'association sera aussi présente comme chaque année à la journée de l'environnement

- Enfin, rappelons la journée du patrimoine (**Dimanche 18 septembre**) qui sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les différents patrimoines de Saint-Piat et de Mévoisins."

La Présidente Isabelle de Lamberterie

L'AVENIR de 2 MAINS et Délégation d'Eure et Loir de l'ONG Vision du Monde



Etre partenaire de Vision du Monde

1^{ère} ONG de parrainage d'enfants au monde Vision du Monde

L'association eurélienne « L'Avenir de 2 mains » a pour but de participer à toutes actions humanitaires ou solidaires visant à récolter des fonds au profit des actions de l'ONG Vision du Monde. Elle facilite la gestion de la récolte de dons et d'argent, lors des évènements en Eure et Loir. Elle aide les enfants les plus démunis à bien grandir et à vivre dans de meilleures conditions. Un petit geste pour nous mais une aide réelle qui change la vie de nombreux enfants et leurs familles à l'autre bout du monde ...

La Délégation d'Eure et Loir de Vision du Monde a pour but de :

- Faire connaître l'ONG Vision du Monde et ses actions en Eure et Loir
- Rassembler les parrains et marraines euréliens (112 en janvier 2015 et 133 en janvier 2016)
- Organiser des événements tout au long de l'année afin de récolter des dons en faveur des programmes de Vision du Monde
- Collecter auprès des établissements scolaires et des particuliers, des pom'potes, des emballages plastiques de paquets de gâteaux, de stylos usagés... afin qu'ils soient recyclés. L'organisme Terracycle recycle et reverse ensuite de l'argent à l'association eurélienne « L'Avenir de 2 Mains » afin qu'un don soit fait à un ou une filleul (le) d'un parrain ou d'une marraine d'Eure et Loir, investi dans cette collecte
- Rechercher des sponsors afin de développer la Délégation Eurélienne et de participer au financement des programmes de Vision du Monde.
- **De plus en plus d'écoles mobilisées pour la collecte de pom'potes et d'emballages (Maintenon, Saint-Piat, Chartres, Voves, Pierres...)**
- **1 cadeau solidaire fait à une filleule au Sénégal suite à la récolte d'emballages et plus de 96 enfants sensibilisés à l'école maternelle de Saint-Piat**
- Un total de 5360,43 euros récoltés en faveur des actions de Vision du Monde. A ce jour, la Délégation n'a aucun frais de fonctionnement. Nous limitons les dépenses inutiles.

Les actions menées par la délégation d'Eure et Loir en 2015 :

- Mars** - Réunion « goûter » d'information à Mévoisins (28) **Avril** - Vide grenier à Jouy (28)
- Mai** - Présence à la journée mondiale du jeu à Bouglainval **Juin** - Tournoi de tennis de table à Maintenon-Pierres (28) – Participation à la Course des Héros à Saint-Cloud (92) avec 3 coureurs
- Euréliens - Randonnée-Yoga avec des membres de l'association Yogarts de Maintenon
- Juillet** - Barbecue du Club de Tennis de Table de Maintenon-Pierres (28) **Octobre** - Soirée Jeux à Mévoisins (28)
- Novembre** - Intervention à l'école maternelle de Saint-Piat pour expliquer la collecte des emballages et le cadeau solidaire offert avec l'argent collecté **Décembre** - Collecte d'argent pour le Sénégal -Emballage de paquets cadeaux au magasin Leclerc de Chartres-Barjouville (28)

Contact par Mail : visiondumonde28@gmail.com – Site de Vision du Monde : www.visiondumonde.fr

Le premier festival de théâtre amateur

Saint-Piat sur scène

Durant deux week-ends, Saint-Piat a accueilli cinq troupes d'amateurs de la région, qui nous ont régallés de spectacles variés et de qualité, pour le plus grand plaisir et la joie de tous les spectateurs venus des alentours, et qui se sont bien amusés.

Le spectacle d'ouverture : **Pepl'Hommes**, une belle création de la troupe de Hanches: « *l'Antre de Melpomène* », qui nous a offert une version revue et corrigée de la Genèse, par les Glad'acteurs, a été suivi de **Caracalla** par « *les Tamalous* » de Raizeux.

La Mairie de Saint-Piat a offert un pot de bienvenue à l'issue du spectacle...



"Pepl'Hommes" par l'Antre de Melpomène (Hanches)



"Sketchs" par les mots lierre (Maintenon)



"Caracalla" par les Tamalous (Raizeux)



"Rôle imprévu" par Les SaintPrestvisibles (Saint-Prest)



"Courteline" par les mots lierre (Maintenon)

Spectacle de marionnettes pour les enfants : "Contes Tibétains," offert par les Tamalous de Raizeux.

A l'issue du spectacle, un goûter a été proposé aux enfants ravis ...



"Diablogues"
par Les baladins de la Diane (Epernon)



"Pepl'Hommes et Cabaret d'impros"
Par l'Antre de Melpomène (Hanches)

Ce festival s'est terminé sur un beau bouquet final, avec une reprise de Pepl'Hommes, suivi d'un cabaret d'improvisations (par L'antre de Melpomène et la participation des mots-Lierre). Ce fut un vrai beau dernier spectacle ...

Cette dernière journée du festival s'est clôturée comme il se doit, par un apéritif convivial, offert par l'ensemble des troupes. Après le succès de ce festival, les organisateurs en accord avec la Mairie de Saint-Piat envisagent de le reconduire en novembre 2016, en invitant d'autres troupes de la région à les rejoindre.

Un grand merci à toutes les troupes et leurs animateurs :

- ==> L'Antre de Melpomène de Hanches pour "Pepl'Hommes et cabaret d'improvisations" (Direction Laurence Chevalier)
- ==> Les Tamalous de Raizeux pour "Caracalla" et le "spectacle de marionnettes Tibétaines" offert aux enfants (Direction Didier Bouckenhove)
- ==> Les Mots Lierre de Maintenon pour "Courtes scènes et Courteline" (Direction Denis Espeisse)
- ==> Les SaintPrestvisibles de Saint-Prest pour "Un rôle imprévu" (Direction Catherine Delannoy)
- ==> Les Baladins de la Diane d'Epernon pour "Diablogues" (Direction Jean Marc Huet).

C'est à regret qu'il nous a bien fallu ranger décors, costumes et accessoires.

Mais rendez-vous est déjà pris pour le prochain festival, pour le plaisir d'un public que nous souhaitons encore beaucoup plus nombreux.

Les temps forts de l'année 2015 au Hameau de Grogneul

Février et Mars 2015

Travaux d'entretien des 'maraies'
Tonte du Larris toute l'année
Avec l'aide de quelques bénévoles

6 Septembre 2015

Repas champêtre sur le Larris avec une belle démonstration de funambulisme par Fanny.



21 novembre 2015

Après avoir ramassé les pommes en octobre sous un beau soleil
Fabrication du cidre avec dégustation du jus de pomme
et de bonnes crêpes

Ces différentes activités que nous voulons les plus festives permettent de nous rencontrer, d'échanger des idées entre voisins et de discuter des « potins » du village : vente de maisons, arrivée des nouveaux habitants, naissances et malheureusement décès de nos aînés. Merci à tous les bénévoles pour leur participation à l'organisation de toutes ces activités.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION EN URBANISME

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur ou les surfaces (création, suppression, modification d'usage) des bâtiments doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Dès cette autorisation délivrée, le bénéficiaire doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation.

La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire dont les dimensions doivent être supérieures à 80 centimètres. Il est possible d'en trouver dans les magasins spécialisés. Le coût du panneau est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation.

Le panneau doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique.

Le panneau doit être affiché durant toute la durée des travaux.



Thé dansant pour les séniors

A la suite du dernier repas des retraités, certains d'entre vous ont souhaité que plus de rencontres soient organisées à leur intention.

C'est pourquoi, Madame le Maire et le CCAS invitent les séniors à un thé dansant le dimanche 13 mars à partir de 14h30.

L'orchestre Amal'gamme bien connu du Club de la Vallée animera cet après-midi dansant ouvert à tous.

Venez nombreux partager un moment convivial et chaleureux.

TNT HD : Votre télé fonctionnera-t-elle encore le 5 avril 2016 ?



Que se passe-t-il dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 avril 2016 ?

Cette nuit-là, toutes les chaînes de la TNT passeront en HD. Pour réaliser cet exploit, la norme de diffusion sera modifiée et certains téléviseurs (achetés avant 2012 et non compatibles TNT HD/MPEG-4, ndlr) **ne seront plus adaptés pour recevoir les programmes via leur antenne râteau**. Ceux bénéficiant de la télévision via une box ADSL seront épargnés. **Pour le satellite** et le câble, il est conseillé de se renseigner auprès de son opérateur.

Que les téléspectateurs se rassurent néanmoins : si vous êtes concernés, vous n'aurez pas à jeter votre poste. L'achat d'un petit adaptateur, disponible dans les grandes surfaces et magasins spécialisés à partir de 25-30 euros, suffira à lui redonner vie

Comment savoir si son téléviseur pourra fonctionner sans adaptateur après le 5 avril 2016 ?

Il suffit par exemple de se positionner sur Arte (canal 7 ou 57 de la TNT) et de vérifier que le logo Arte **HD** apparaît. Vous pouvez également prendre la notice de votre équipement et vérifier que celui-ci est compatible avec la norme MPEG-4.

Même les téléviseurs compatibles sont concernés par ce changement

Ceux qui reçoivent la télévision via une antenne râteau et qui ont un équipement compatible devront eux aussi effectuer une petite manipulation technique, au matin du 5 avril 2016 : faire une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

Des aides spécifiques pour changer votre équipement

Pour les foyers qui ne paient pas la contribution à l'audiovisuel public (la redevance) et ne recevant la télévision que par une antenne râteau, **une aide de 25 euros est d'ores et déjà disponible pour s'équiper**. Une seule aide est accordée par foyer et ne sera versée que contre le justificatif d'achat de son adaptateur.

Pour les personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap supérieur à 80%, **une assistance gratuite peut être offerte via les agents de La Poste spécialement formés pour cette opération**.

Où se renseigner ?

En se connectant sur le site www.recevoirlatnt.fr ou en appelant au 0970 818 818 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Achat de fioul et Elagage groupés

Le CCAS continue les opérations qui fonctionnent à savoir l'achat groupé du fuel, et les services d'un prestataire pour l'élagage.

Dans le cadre de **l'achat groupé du fioul**, le fournisseur, choisi en fonction du meilleur tarif proposé, livre le fuel le même jour à toutes les personnes de Saint-Piat intéressées par ce service. Il y a en principe 2 opérations par an.

Pour bénéficier de cet avantage, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS à l'aide du bulletin joint.

Dans le **cadre de l'élagage**, nous avons contacté des prestataires qui proposent de regrouper leurs interventions sur Saint-Piat afin de faire bénéficier les clients d'un avantage commercial.

Si vous le souhaitez, à l'aide du bulletin joint que vous renverrez en mairie, nous dresserons une liste que nous communiquerons à l'artisan.

Celui-ci vous recontactera afin de vous établir un devis personnalisé, et définir le planning d'intervention.

En 2015, un échange scolaire entre le Collège d'Épernon et le Lycée d'Amberg a eu lieu en mars, les « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat se sont rendus à Illschwang en mai pour l'inauguration du nouveau complexe sportif de cette ville de Bavière.

En septembre, le Comité a organisé, à l'intention de ses adhérents, un voyage d'une semaine dans le sud de l'Allemagne et les Alpes bavaroises, voyage qui s'est terminé par un court séjour dans les familles hôtes du Landkreis jumelé.

L'année 2017 verra le cinquantenaire du Comité de jumelage et des manifestations célèbreront cet important anniversaire. Pour préparer cet évènement, un groupe d'élus du Landkreis nous rendra visite à l'Ascension 2016.

Un nouvel échange scolaire est en préparation au Collège d'Épernon et les « Dragons de Noailles » de Maintenon sont invités à se rendre à la Pentecôte 2016 à Auerbach, autre ville du Landkreis jumelé pour rencontrer l'orchestre de la Knabenkapelle qui s'était produit à Maintenon en 2013.

Pour en savoir plus, participer aux échanges ou adhérer au Comité de jumelage cantonal, contacter Marie-Claire Thomain, présidente du comité :

- adresse : 1, impasse Claude Monet, 28110 LUCÉ

- téléphone : 02 37 28 94 09

- adresse mail du Comité : maintenon.jumelage@orange.fr ou visiter le site internet du Comité de jumelage :

<http://maintenon.jumelage.monsite-orange.fr>



Vous aussi devenez solidaire !

Faites un don de cheveux*

Fabrication de perruques pour les enfants atteints de cancer et de leucémie.



Parce que votre santé est aussi notre souci nous proposons des produits 100% végétaux (soin, shampooing et coloration)*

*200ml de cheveux lavés, séchés, effectuez sur un boudin propre, brushing le jour de votre don, 20 cm de cheveux sont nécessaires.

*Produits conseillés après une chimiothérapie pour les femmes atteintes...

**Devenez ambassadeur.
Engagez-vous simplement,
Parlez-en !**

Nous cherchons des ambassadeurs pour promouvoir deux actions que nous menons avec détermination au sein de notre activité de coiffure. Pour donner corps et intérêt à notre métier nous nous sommes engagés dans des actions environnementales et solidaires :

Premièrement, nous sommes coiffeurs solidaires. En partenariat avec l'association Bien-être et solidaire soutenue par la **fondation Lorette Fugain**, nous encourageons le don de cheveux pour permettre la confection de perruques médicales pour les enfants atteints de cancer et de leucémie.

Deuxièmement, soucieux d'être cohérents et de préserver la santé de nos clients et soucieux de l'environnement, nous pratiquons la coloration végétale (aucun ingrédient issu de la pétrochimie, ni conservateur, ni sel métallique etc.).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au numéro suivant, 02 37 36 07 06 ou par mail, à tendancecoiffurechartres@outlook.fr

Amélie De Sousa



DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE

Méfiez-vous des personnes qui vous appellent en prétendant être un membre de la famille, un agent immobilier, un gendarme, un policier, etc... En cas de doute, nous vous recommandons de couper court à la conversation, et de leur proposer de les rappeler immédiatement pour vous assurer de leur identité. Pour cela demandez leur numéro de téléphone et vérifiez dans l'annuaire si cela correspond. En cas de doute, ne rappelez pas.

Ne fournissez jamais d'informations par téléphone sur votre situation familiale ou financière. Cela est également valable sur les réseaux sociaux et sur internet. Ne dites jamais que vos voisins sont absents à des inconnus par téléphone.

Toutefois, répondez toujours au téléphone. Il peut s'agir d'un cambrioleur qui souhaite s'assurer que l'habitation est inoccupée avant de commettre son méfait.

N'hésitez pas à informer la mairie :
0237323020



NE PAS RESTER ISOLE CHEZ SOI

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.
- Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.
- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.
- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à **contacter votre mairie**, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

UNE VISITE A VOTRE DOMICILE

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte.
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle »
- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur

VOS DEPLACEMENTS A L'EXTERIEUR

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants
- Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

LES GESTES DE PRUDENCES

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique
- En cas d'absence ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez-les à une personne de confiance.

Naissances



ABDERRAHMANE BINET Agathe, Charlotte, Capucine	20 décembre
BACQUET Emile, Benoit, Lilian	16 juillet
BORDAGE Jean, Marcel	19 octobre
BOULLY Yorgui, Jean-Didier, Daniel	22 février
CANO Mia, Sophie	26 mars
COOLEN Albin, Claude, Rodolphe	26 novembre
DOMINGUES DOS SANTOS Lucille, Sandra, Isabel	6 décembre
GAUTIER Béryll, Jack	9 mai
GOENS Anton, Christian, Michel	16 juin
LEE ISAMBERT Octave, Gabriel, Oscar	12 janvier
PALLIER Adriel, Georges, Thierry	11 septembre

12 septembre	MAUPOUX Bastien, Arnaud HIRSCH Sandra, Graziella
25 avril	OUBAHMAD Abderrahmane FAULCON Alisson, Méline, Léonie
5 septembre	PIQUANDET Jérémie LAVICE Emilien, Valentin

Mariages



Décès



ALMÉRAS Jacques, Gilbert, Joseph	5 mai	Saint-Piat
BOURGOIS Fernand, Camille, René	17 décembre	Mainvilliers
BROSSET Philippe, Fernand, Eugène, Paul	21 mai	Le Coudray
COIS Claude, Louis, André	9 février	Le Coudray
DIALUDI Lukuzi	26 novembre	Saint-Piat
FRADIN Marie-Thérèse, Florence, Albertine Eponse LESCA	8 octobre	Le Courday
GÉRARD Marie-Hélène, Francine, Marthe Eponse BOURGOIS	11 août	Mainvilliers
MAUGARS Raymond, Paul, Pierre	12 novembre	Saint-Piat
NOURY Denise, Marguerite, Lucile Veuve NOURY	14 décembre	Saint-Piat

Dates à Retenir

- 13 mars** : Thé dansant à la salle des fêtes (organisé par la Mairie)
- 19 mars** : Commémoration au monument aux morts à 15H30
- 23 avril** : Soirée Jeux de Société organisée par l'amicale des 4 villages
- 7 mai** : Exposition de photos par le Conseil Municipal des enfants
- 8 mai** : Commémoration à 11 h 30 et pot offert par la Mairie
- 28 mai** : Soirée Théâtre organisée par l'amicale des 4 villages
- 06 juin** : Journée de l'environnement à Changé 10^e anniversaire (voir article « quoi de neuf »)
- 11 juin** : Soirée Gala de fin d'année organisé par Twirl dance
- 19 juin** : Bric à Brac organisé par les amis d'Illschwang (jumelage)
- 25 juin** : Gala de fin d'année organisé par l'amicale des 4 villages
- 13 juillet** : Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice – **14 Juillet** : Repas Républicain avec Animation par les associations de notre village.